

MEKOR DAAT
19 Rue du chemin
vert 93800 Epinay
sur seine
Tel: 01.42.35.35.81
Port: 06.81.56.22.53

Retrouvez nous sur
notre site Internet:
www.ravbenchetr.it.com



Prière de
respecter la
sainteté de ce
document et de
ne pas le jeter ou
le
transporter le
Chabbath

Ce feuillet est
dédié à la
mémoire de
David ben Hanna
z"l

Et la réfouah ché-
léma de :
Avraham ben
semha
Semha bat Freha
Méssod ben Ka-
mra
Kamra bat Saada

VOUS DÉSIREZ
PRENDRE EN
CHARGE UN
FEUILLET APPELLEZ
DAVID AU
06 81 56 22 53

HALAKHA

CE FEUILLET VOUS EST OFFERT PAR MEKOR DAAT
ET LE RAV YEHIA BENCHETRIT

ANNÉE 5765 / 2005 N° 3

DECEMBRE 2005

LES BÉNÉDICTIONS AU COURS DU REPAS

Les boissons

Lorsqu'on fait Motsi, on ne dit pas de bénédiction sur les différentes boissons, liqueurs ou café que lon consomme au cours du repas à l'exception du vin sur lequel on dit "Bore péri haguefen". Le jour de fête (comme à Chabbath) lorsqu'on a récité le Kiddouch sur du vin (avant Motsi) ou si l'on s'en est rendu quitte et que lon a bu un peu de vin du Kiddouch on ne dit pas "Bore péri haguefen" sur le vin que lon consomme au cours du repas à condition d'en avoir eu l'intention pendant le Kiddouch.

Les plats principaux

On ne dit pas non plus les bénédictions sur les aliments qui rassasient comme les soupes, le couscous, l'aricha et sur ceux que lon mange habituellement avec le pain, comme la viande, le poisson, les légumes, les oeufs.

Les fruits

Le Motsi rend quitte aussi des aliments que l'on prend pour ouvrir l'appétit : olives, citrons sales, variantes et des fruits que l'on a l'habitude de consommer au début du repas comme les pamplemousses ou le melon. Par contre il faut dire la bénédiction sur les fruits frais ou cuits (compotes) consommés à la fin du repas et les fruits salés : amandes, pistaches, etc. Lorsqu'on a devant soi de nombreux fruits, on commença pas ceux pour lesquels la Terre d'Israël a été louée dans l'ordre suivant : dattes, raisins, figues, grenades et toujours par les fruits de l'arbre avant celle de la Terre. La première fois ou l'on mange des fruits qui se renouvellent chaque année, on dit la bénédiction "Chéhé-heyano". On commence par la bénédiction sur le fruit lui-même, puis "Chéhé'heyano". Dans les Communautés Aschkénazes, l'ordre est inverse. Si on a oublié de dire "Chéhé'heyano" et que lon a consommé une partie de fruit, on ne pourra plus se reprendre. On ne dit pas "Chéhé-heyano" sur les fruits comme les noix, les amandes et pistaches car on ne peut pas reconnaître les fruits nouveaux de ceux de l'année passée.

Les gateaux

Les gâteaux que lon mange à la fin du repas lorsqu'on est rassasié ne nécessitent de bénédiction que s'ils sont à la fois croquants et fourrés comme certaines gaufrettes (wafers, Tirosh biscuits). S'ils ne sont pas fourrés (biscuits) ou s'ils ne sont pas croquants (comme les tartes, les gâteaux à la crème, ou les religieuses) on ne dira pas la bénédiction. C'est pourquoi, il est préférable de les consommer avec bénédiction, après le Bircat Hamazone. Dans les Communautés Aschkénazes, l'usage est de dire la bénédiction au cours du repas sur les gâteaux fourrés même s'ils ne sont pas croquants.

Les glaces

On prononce la bénédiction (chéhako!) sur les glaces consommées à la fin du repas sauf sur celles qui sont faites à l'eau, sans oeufs et qui ne contiennent que des parfums artificiels.

**Tiré du livre « Guide Pratique des Jours de fêtes » du Rav Tsvi Yossef Parienti
Nous vous encourageons à acquérir ce livre.**